

Ethique suisse pour fonds de pension norvégien

Ecofact. Une spin-off d'UBS traque le risque réputationnel (environnemental, social) pour des clients bancaires.

8 July 2009

L'Agéfi Suisse

(c) 2009 L'AGEFI Le Quotidien Suisse des Affaires et de la Finance.

Ecofact a remporté un mandat d'une durée de quatre ans pour l'examen éthique du portefeuille du fonds de pension du gouvernement norvégien. Spécialisée à l'origine dans la gestion du risque environnemental (tout ce qui a trait à l'évaluation des risques financiers en lien avec les sites contaminés ou les bâtiments amiantés, à l'époque pour l'immobilier bancaire), cette spin-off d'UBS a été lancée juste avant la fusion (1998). "Depuis trois ans, nous avons ajouté une nouvelle direction dans l'évaluation des risques réputationnels, environnementaux et sociaux, explique Raul Manjarin, senior consultant chez Ecofact. Nous visons aujourd'hui à nous développer à l'international."

Ecofact est très suivie par certaines banques commerciales et d'investissement, des gestionnaires d'actifs, des fonds de pension, des banques de développement et des agences de notation - dès qu'il s'agit de gérer les risques ESG et de mettre en oeuvre des procédures de dépistage. Bayern LB, Deutsche Bank, European Investment Bank, Commerzbank, J.P.Morgan, Fortis, mais aussi Pictet, Credit Suisse, UBS. Visiblement, cette stratégie fait ses preuves auprès d'une clientèle bancaire. D'où l'appel d'offres, remporté hier en Norvège, pour l'examen éthique des entreprises présentes dans le portefeuille du Norwegian Government Pension Fund - Global. "L'objet du contrat, d'une durée de quatre ans, est l'utilisation de l'outil RepRisk pour l'identification d'entreprises présentes dans le portefeuille et qui seraient impliquées dans des violations graves ou systématiques des droits de l'homme, détaille Raul Manjarin. Y compris des violations de normes internationales du travail, ou des violations dans des situations de guerre ou de conflit, des atteintes à l'environnement, des cas de corruption avérée, et toute autre violation particulièrement grave des normes éthiques fondamentales."

Concrètement, l'outil mis à disposition permettant l'identification de ces risques réputationnels et financiers se présente sous la forme d'une base de données alimentée par des algorithmes qui récupèrent de l'information sur internet. Parmi les 10.000 sources visitées figurent des ONG, des médias et des sources gouvernementales. Les informations rassemblées sont d'abord traitées par des analystes qui les introduisent dans la base de données. Leur tâche ne consiste pas à vérifier qu'il existe dans le monde réel une contrepartie aux critiques: "Nous partons du principe que l'existence d'un article négatif constitue en soi un risque réputationnel qu'il faut prendre en compte dans l'analyse." De la même manière, les rapports complaisants en provenance des sociétés sont écartés. Seuls les articles critiques sont gardés. Les analystes d'une seconde équipe (en tout: 12 postes équivalent plein temps) résumet et décortiquent l'information obtenue, ce qui permet en fin de compte d'attribuer un indice aux sociétés ou projets sous revue. Pour ce faire, une pondération intervient en fonction de l'ampleur de la nouvelle, de la qualité de la source, de la fraîcheur de l'information, de la fréquence des commentaires négatifs. Que survienne une escalade (ou une avalanche) d'infos négatives - ou un emballement médiatique - et le tout reçoit une pondération plus forte. "RepRisk couvre les principales langues d'affaires et couvre des thématiques telles que l'impact sur l'environnement, l'impact sur les communautés locales, les droits de l'homme et les normes du travail, poursuit Raul Manjarin. En particulier, les dix principes du Global Compact des Nations Unies sont couverts."

En plus de la base de données (une vingtaine de clients), l'entreprise basée à Zurich développe du conseil pour répondre à des demandes ponctuelles pour une dizaine de clients. Il peut s'agir d'une expertise sur le secteur forestier, un projet de barrage, une étude de politique sectorielle.